

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 Janvier 2023

| |
|---|
| Date de convocation : 24 Janvier 2023 |
| Date d'affichage : 24 Janvier 2023 |
| Nombre de conseillers en exercice : 29 |
| Présents : 24 |
| Excusés : 4 |
| Dont Représentés : 4 |
| Absents : 1 |

L'an deux mille vingt-trois, le lundi trente janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune des Garennes-sur-Loire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ARLUISON, Maire.

Etaient présents :

Monsieur ARLUISON Jean-Christophe, Maire,
Monsieur LÉZÉ Joël Maire délégué,
Mesdames et Messieurs, PERRON Jocelyne, LECOEUVE Estelle, CARMET Christian, BONNIER-BORE Audrey, LEROY Philippe, Adjoints au Maire,
Mesdames et Messieurs, BRANCHEREAU Frédéric, CHOQUET Amandine, DAVIAU Nelly, DEFONTAINE Jacques, GIBAULT Audrey, GRIFFON Jérôme, LECRIVAIN Bertrand, LEGENDRE Anne-Florence, MATAILLET Mathilde, MERIC Dominique, MOREAU Olivier, PAPIN Nathalie, PELLETIER François, PIHOUEE Valérie, PORCHER Maryvonne, RICHAUME Stéphane, VAN HILLE Catherine, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Madame et Messieurs PRONO Michel, BAINVEL Marc, CORBEAU Jean-Michel, CLAIN Fabienne.

Étaient représentés : Madame et Messieurs PRONO Michel, BAINVEL Marc, CORBEAU Jean-Michel, CLAIN Fabienne.

Était absent : Monsieur SALVETAT Arnaud

Y assistait également : Madame Valérie MARY, Directrice Générale des Services.

Désignation du secrétaire de séance : Madame MERIC Dominique, conseillère municipale

MAIRIE DES GARENNES-SUR-LOIRE

23.01.13 Voirie – Dénomination De Voie

Joël LÉZÉ, Maire délégué de la commune de Saint-Jean-des-Mauvrets, expose qu'il convient de délibérer sur la dénomination d'une voie nouvelle créée dans le cadre d'un permis d'aménager.

Sur proposition de la commission voirie le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- ✓ **Dénommer** la voie nouvelle « Allée des Glycines »

Le 31 janvier 2023,
Le Maire,



Jean-Christophe ARLUISON

Rendu exécutoire par Télétransmission en préfecture, publication et mise en ligne le 31/01/2023